

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2^{ème} année

INTITULE :

METIERS DE LA RECHERCHE. INSERTION PROFESSIONNELLE EN ARCHEOLOGIE

Composante / Service dispensant l'UE	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines Département d'Histoire de l'Art et Archéologie
UE accessible aux étudiants de :	N2 Mention : Histoire de l'Art et Archéologie Histoire Lettres Classiques
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants des informations nécessaires à la réalisation de leur projet professionnel dans le domaine de l'archéologie en envisageant la discipline dans sa diversité. Une attention particulière sera portée à la pluridisciplinarité et aux collaborations liées à la pratique du terrain (sciences naturelles, anthropologie funéraire, etc.), ainsi qu'à la valorisation des collections (médiation culturelle, métiers du patrimoine). En complément des UE de spécialisation, des aspects spécifiques à la législation seront ponctuellement abordés.
Nombres d'heures)	12 CM et 12 TD
Responsable	Pascale Chevalier pascale.chevalier@uca.fr
Contact pour information	Neila Hassen (secrétariat du département d'HAA) histoireart.lcsh@uca.fr
Intervenants	Pascale Chevalier, Isaac Henocque + intervenants professionnels extérieurs professionnels (Inrap, DRAC-SRA, musée Bargoin, etc.)
Semestre où l'UE est proposée	Semestre 4
Semestre où l'UE est validée	Semestre 4
Lieu d'inscription	Secrétariat du département d'Histoire de l'art et d'archéologie, bureau 310
Début des cours / activités	Janvier 2027
Conditions d'inscription	Réservé aux étudiant.e.s de N2 d'Histoire ou d'Histoire de l'art spécialisation Archéologie et/ou aux étudiant.e.s de Lettres classiques
Contraintes spécifiques	salle équipée pour la vidéo projection et wifi
Capacité d'accueil	
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5 étudiant.e.s
Lieu d'enseignement	UFR LCSH, site Gergovia-Lettres
Créneau horaire réservé	Mercredi après-midi, 15h15-17h15
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	EvC : 2 notes = exercice écrit « autre » et exercice oral pour les assidus Exercice écrit autre pour les régimes spéciaux Deuxième chance : oral